**Conseil d’école Paul Bert Elémentaire**

**Du 10 novembre 2017 à 18h30**

**Participants :**

**Présents :**

M. PIFFARD – Directeur

Mme COLOMBEL – Maire adjointe à la vie scolaire et au périscolaire

M. KLEIN – Conseiller municipal

Mme COLEN- CARRE – Responsable du Périscolaire du groupe Paul Bert

Mme HIRTZ – Responsable Service Enseignement

Mme JEGOU – Déléguée Départementale de l’Education Nationale

**Les Enseignants :**

Mmes MAGNAT, BINET, SENABRE, LESPRIT MAUPIN ; POULAIN ; LESGOURGUES ; HARIZ ; VIEL ; GANNE ; PETELLE (UPE2A) ; GARNIER ; JACOB ; MAURY ; DUMAS ; CANEDO, BESNIER, KRANTZ, CLAISSE ; DURAND ;

Mrs: LOPES, RAT ;

**Infirmière** : Mme LHEUREUX

**Les Représentants Elus des Parents d’Elèves :**

API : Mmes ABADIN ; DUPRE ; BOUTRY ; LEFEVRE ; GENDARME DE BEVOTTE ; GELOEN ; VAN CAMPO ; JOSSE, CRESPO ; LECUILLER ; SEMERIL

FCPE : Mmes ALHANT ; DAMIAN ; HAMOT MAILLOT ; HEINTZ LANSOY ; MASSON ; RIOU-DA-SILVA ; STATTFORD

1. **Bilan de rentrée**

* Effectifs inscrits : 472 élèves dont 17 en UPE2A
* 18 classes +1 UPE2A : Sur 18 classes : 26 élèves en moyenne par classe

Les classes les plus chargées sont les CM1 avec une moyenne de 29 élèves.

Il y a eu une vingtaine d’inscriptions pendant l’été.

* Organisation de la rentrée en musique avec l’inspectrice comme demandé par le nouveau Ministre de l’Education Nationale. 4 chants ont été interprétés par les chorales de l’an dernier.

La rentrée s’est bien passée.

Pour l’année prochaine : les effectifs seront pour le moment constants.

1. **Règlement intérieur : modifications éventuelles et vote**

* P1 Modification de l’heure de l’ouverture : « l’école est ouverte à 8H20 et non plus à 8H10 ».

A priori l’entrée du matin se régule

Validé à l’unanimité

* P2 : hygiène santé : il faut ajouter : « le PAI devra être signé par l’infirmière et le responsable périscolaire et les médicaments ne pourront être donnés que par l’infirmière »

Validé à l’unanimité

* P4 : le livret scolaire : on retire « dès cette année » et à la place « 2 livrets seront complétés fin janvier et fin juin ».

1 contre – modification adoptée

* Dernière page : ajouter la signature du règlement intérieur par les élèves et parents
* P1 : préciser que l’élève peut réintégrer l’école dès le fin de son RDV en cas de rdv de rééducation ou à l’hôpital

Validé à l’unanimité

1. **le PEDT : information ville**

Validé en Conseil Municipal, Le Projet Educatif Du Territoire prend en compte la journée de l’enfant dans sa globalité et non plus seulement sur les temps scolaires.

Le 1er PEDT a été validé en 2015 et dure 3 ans. Il est axé sur l’organisation (notamment des rythmes scolaires) et les objectifs pédagogiques pour la réussite éducative dans son ensemble.

Courant 2017/2018, la mairie souhaite faire une évaluation avec l’ensemble des partenaires pour pouvoir faire une analyse fine afin de recenser les besoins et mettre en face des objectifs. Les partenaires concernés seront : l’Education Nationale, les parents, les institutionnels et/ou ressources selon les thématiques des groupes de travail.

Un COPIL (Comité de PILotage) va avoir lieu le 30/11 pour déterminer les groupes de travail.

L’évaluation est prévue entre fin novembre 2017 et janvier 2018. Des groupes de travail seront mis en place pour conduire un diagnostic sur chaque thématique. L’évaluation portera sur la mesure des bienfaits ou méfaits du PEDT sur la réussite éducative. Les besoins seront ensuite recensés.

La deuxième phase portera sur la définition des objectifs et la rédaction est prévue à l’automne 2018.

La validation du projet se fera en décembre 2018.

Une lettre est en cours de distribution auprès des parents et enseignants pour expliquer la démarche.

En conclusion il n’y aura pas de remise en cause des rythmes scolaires pour la rentrée 2018 le temps d’analyser le PEDT.

Des questions ont été posées concernant l’organisation des groupes de travail et l’implication des enseignants. Les groupes de travail seront décidés fin novembre. Les enseignants y seront associés en fonction des thématiques.

Il n’y a pas eu d’évaluation officielle nationale des rythmes scolaires mais des études ponctuelles.

1. **Le PPMS : présentation**

Il aura lieu le 23 novembre matin mais pas d’information à ce jour sur le contenu (c’est le préfet qui décide du scénario (incendie, climat, intrusion, attentat) à appliquer pour les écoles collèges et lycée.

Pendant tout le temps de l’exercice, il n’y a pas d’entrée ou de sortie, pas d’appel téléphonique. Il sera demandé aux parents de s’organiser si des rendez-vous médicaux sont prévus.

Outre l’annonce déjà disponible sur le blog de l’établissement, un affichage rappellera l’événement, et un mot de rappel sera mis dans le cahier de correspondance des élèves.

Des exercices d’intrusion seront également programmés cette année.

Un débriefing avec les chefs de zone est prévu à l’issue de l’exercice.

Un nouveau document PPMS de 52 pages plus clair que le précédent a été remis aux écoles, en précisant les moyens d’intrusion dans l’école. Pour l’école 4 zones de mise à l’abri sont prévues, chaque zone dispose d’une malle (avec radio, scotch, ….), d’un chef de zone et d’un remplaçant qui doit communiquer avec la cellule de crise (bureau du directeur). Ce document est en cours de finalisation.

1. **Fonctionnement de l’école**

* **Evaluation des CP**

Les évaluations sont nationales. Elles ont été passées la semaine du 25/09/17. Les résultats ont été transmis de manière anonyme à l’Inspectrice. Les parents ont pu consulter les documents mis à leur disposition quelques jours, accompagnés des pourcentages de réussite en français et en mathématiques.

Le niveau n’est pas catastrophique. Il y a quelques élèves en difficulté réelle. Il est prévu une mise en place d’une aide :

* PPRE (Projet Personnel de Réussite Educative : contrat avec parents pour des difficultés ponctuelles), ou
* PAP pour les enfants en plus grande difficulté, le médecin scolaire valide avec l’équipe éducative (enseignant, parents, Rased, intervenant extérieur..).
* Equipes éducatives.

Sur l’école : Il y a environ 10 équipes éducatives (y compris pour des élèves de l’UPE2A) à mettre en place. Les RDV seront pris à partir du 13/11. L’objectif étant que toutes les équipes éducatives aient lieu avant les prochaines vacances de décembre 2017.

Les difficultés sont globales pour les enfants en difficultés.

A noter que les 4 élèves de CP en UPE2A ont passé les tests.

* **Le LSU (Livret Scolaire Unique)**

Il est prévu 2 livrets cette année : un remis fin janvier, l’autre début juillet.

Sur la remise : une demande a été formulée pour que les parents les aient en version papier car les codes d’accès n’ont toujours pas été donnés aux familles pour un accès internet. Ils ne seront pas envoyés par mail comme l’an dernier M. Bozec l’avait fait. Si les codes d’accès ne sont pas fournis aux parents d’ici fin janvier une solution sera proposée pour que les parents disposent des livrets

Les associations sont invitées à faire remonter la problématique auprès de l’inspectrice concernant l’obtention des codes d’accès.

La réunion de remise de livrets aux parents aura lieu le samedi 27 janvier 2018 et pendant la semaine précédente en fin de journée.

* **Fonctionnement l’UPE2A Mme PETELLE**

Effectifs : 17 élèves

4 CP : qui sont en classe avec Mme Petelle 4 h / semaine

5 CE1, 3 CE2, 4 CM1, 1 CM2 : à mi-temps 🡪 en UPE2A sur le temps du français, des sciences et histoire géo ; et l’autre mi-temps en classe de référence pour les mathématiques, les arts plastiques, le sport et la musique / le chant

Les enfants sont de toutes nationalités avec des niveaux hétérogènes notamment concernant la maîtrise de la lecture dans leur langue d’origine

Des évaluations ont été réalisées en début d’année avec un livret sans parole pour les mathématiques, et un manuel dans la langue d’origine pour la lecture.

Ce dispositif est proposé pour 12 mois consécutifs de date à date, et ne peut normalement être reconduit au-delà. L’objectif est que les enfants intègrent complètement au plus vite leur classe de référence.

* **RASED :**

L’équipe du RASED est composée d’une psychologue Mme MUGNIER, d’une maitresse « G » Mme CAYLOU (qui travaille sur le comportement des enfants), il manque une maîtresse E (en complément de l’enseignant il intervient pour les élèves en difficulté)

Le RASED est saisi par les enseignants ou il a un contact direct par les parents. Si besoin, il peut intervenir en observation dans les classes, il est invité aux équipes éducatives, aux équipes de suivis (dossier handicap reconnu).

* **La Médecine scolaire**

Il n’y a pas de médecin scolaire cette année, il reste 1 infirmière scolaire, Mme Lheureux, qui fait partie du personnel municipal.

C’est le médecin du département qui signe les PAI et intervient si besoin au cas par cas, pour le PAP, c’est le médecin de Colombes qui assure l’intérim. Un protocole a été mis en place par la DSDEN.

En cas d’urgence, il existe une procédure pour faire intervenir un médecin.

* **Enseignement de l’allemand**

Il est mis en place pour les CM1 (47) et CM2 (54 élèves) et assuré par Mmes Krantz et Lammers (jusqu’au 30 /03 pour cette dernière). Mme Lammers prend en charge  3 groupes de CM2 et 3 groupes de CM1.

Question : Le collège Mermoz a-t-il été informé de l’augmentation du nombre d’élèves en option allemand en CM2 afin de prévoir pour les classes bilangues en 6ème pour la rentre prochaine ?

La FCPE fait observer qu’il y a déjà eu une répercussion directe pour les arrivées en 6ème où les demandes d’inscription sont passées de 15 à la rentrée 2016 à 60 à la rentrée 2017 qui a vu s’ouvrir une seconde classe bilangue .

M. PIFFARD prend note et en parlera lorsqu’il rencontrera la nouvelle principale du collège MERMOZ.

Il est aussi rappelé qu’il existe une possibilité de dérogation pour accéder aux établissements de Courbevoie dans le cadre de l’apprentissage de l’espagnol, le russe, ou l’italien 🡪 voir sur le site « DSDEN92 ».

* **Photos scolaires**

Le photographe va revenir car 15 enfants n’ont pas été pris en photo les 7 et 8 novembre. Les photos individuelles seront envoyées avant Noël. Les photos de classe seront faites au printemps à l’extérieur. Il n’y a aucune obligation d’achat.

* **Présentation DDEN :** Délégué Départemental de l’Education Nationale

C’est une personne bénévole retraitée de l’Education Nationale qui participe aux Conseils d’école, elle est attentive à l’hygiène et la sécurité, et elle est nommée par l’inspecteur d’académie mais sans lien hiérarchique. Pour Paul Bert, il s’agit de Mme JEGOU.

Une fiche explicative sur son rôle a été distribuée en séance.

1. **Le périscolaire : fonctionnement des études, des modules et de l’association « le bon départ »**

* **Les Etudes :**

Pas de changement : 1 étude pour 18 élèves en moyenne.

Organisation effectifs : entre 6 et 9 groupes d’études selon les jours. Intervention du Bon Départ : Cette association de bénévoles aide les élèves en difficultés sur proposition des enseignants (20 élèves CP/ CE1 sont accompagnés sur le temps d’études du lundi et jeudi)

2 enseignants de la maternelle viennent en renfort pour encadrer les études.

* **Le Périscolaire :**

Les effectifs pour cette année :

* Matin : 30 enfants,
* Midi : 430/440,
* Garderie du soir de 15h45 à 16H30 : 30/35,
* Modules : 110 enfants (CP/CE1), et 170 (CE2 à CM2),
* mercredi : 130 enfants

Les CE2 sont regroupés avec les CM1 et CM2.

Organisation entre études et modules :

Les enfants qui sont en étude sont affectés dans la cour de gauche en entrant dans l’école. Ceux qui suivent les modules sont dans la cour en face.

Une réflexion est en cours pour faciliter la récupération des cartables ou autres affaires scolaires (CP : sous lavabos à l’intérieur du préau couvert, les autres : à l’abri sous le haut-vent à l’extérieur).

Cette année les cartes périscolaires restent dans la structure.

Une difficulté est signalée pour les enfants autorisés à sortir seul ; le périscolaire écoute l’enfant parce que c’est notifié sur la carte qu’il sort seul. Les parents doivent être vigilants en cas de modification de sortie.

A rappeler aux parents : le choix du « OUI » sur la fiche périscolaire a des implications.

Il est signalé le départ de Christelle Ould-Braham, responsable périscolaire de Paul Bert Elémentaire pour prendre la Direction du périscolaire à Pierre Joigneaux.

Les nouveaux modules proposés cette année sont : cuisine, magie, relaxation, naturalia, maquette, pape l’Art et fonctionnent très bien notamment la cuisine.

Les Projets initiés par le périscolaire :

* Projet commun avec SOGERES le midi : alimentation à travers les pays, le tri sélectif, recyclage, jeux de société
* Accueil de loisirs ou le midi : Noël solidaire en Alsace (décoration de la mairie)
* Projets sur le futur : moyen de transport, habitation, mode, musique, ... (après Noël
* Projet collectif CM2 : tous les CM2 de la commune vont se retrouver pour un projet qui est en cours d’élaboration. L’objectif est de maintenir les effectifs le mercredi après-midi.

La responsable de la périscolaire prépare une synthèse des projets et objectifs et la transmettra aux associations de parents d’élèves

Une adresse mail générique est mise en place pour favoriser la communication avec la responsable Aurélie COLEN : [perisco.elem.paulbert@gmail.com](mailto:perisco.elem.paulbert@gmail.com).

Un contrôle d’identité est réalisé pour toute nouvelle personne non connue du périscolaire venant chercher un ou plusieurs enfants (particulièrement dans le cas de procédures juridiques).

Après 17h30 et selon les conditions climatiques, les enfants joueront au maximum dans les cours extérieures.

Toute communication du périscolaire est inscrite sur  le panneau d’affichage dédié.

Suite aux remontées faites par les représentants des parents d’élèves API et FCPE lors d’une réunion dédiée au périscolaires, un rappel a été fait aux animateurs quant à l’utilisation d’un vocabulaire approprié au milieu scolaire.

De 17h30 à 18h30 : il est possible désormais pour les enfants qui le demandent la mise à disposition d’un espace dédié pour faire les devoirs. Il est rappelé que c’est à leur demande et qu’en aucun cas les animateurs se substituent à l’étude

1. **Coopérative : fonctionnement 2017/2018 et situation financière**

Les mandataires désignés sont Mme MAGNAT et M PIFFARD (1er mandataire).

La somme totale versée par les parents cette année est de 9.472€ soit 19,37€/ élèves, distribuée aux classes au prorata du nombre d’élèves.

4.960,73€ sur le compte et 19,60€ en caisse au 1er septembre dernier. En fin d’année scolaire, les comptes seront vérifiés par les APE et 2 enseignants.

1. **Présentation des projets d’école prévus pour 2017/2018 : école et cinéma, chorale, classes découvertes, activités sportives, délégués élèves, projets culturels, troc du livre**

* **Ecole et cinéma :** 2 CP, 2 CE1, 2CE2, 2CM2, UPEA : 3 films visionnés sur l’année. Mme PETELLE est la référente de l’école et les inscriptions sont validées par l’inspection sur projets. Certaines classes n’ont pas pu être retenues notamment 1 CM1 malgré une augmentation du nombre de places.
* **Chorales**: 4 chorales mises en place (1CP/CE1, 1 CE2, 1 CM1 et 1 CM2). M. Gillier, enseignant retraité de l’école y participe pour assurer l’accompagnement musical à la guitare
* **Classes de découvertes :** les 4 CE2 partiront. 2 classes (CE2A et CE2D) à Granville du sur le thème de la mer début mars et 2 classes (CE2B et CE2C) en Haute-Saône sur le thème de l’archéologie en juin. Dates de présentation des projets aux parents prévues au : 22/01/18 et 27/03/2018 à 18h30. Les parents souhaitent que cette année le représentant de CAP MONDE soit plus attentif aux questions des parents.
* **Sport :** activité piscine pour toutes les classes, les activités sportives sont divisées en 4 périodes. Même fonctionnement que l’an dernier.
* **Projets culturels :**

Projet en cours de validation : La commission a lieu les 22 et 23 novembre.

* + Projet de Mme Claisse : Théâtre en CM2 D avec intervenant de la mairie pour la mise en œuvre et le jeu théâtral (pièces et saynètes permettant de développer l’estime de soi et le plaisir de travailler ensemble);
  + Projet de Mmes Garnier et Canedo en CE1B et CM1A « A quoi tu danses ? » (projet qui sera dansé à la salle Jean Renoir) apprentissage de la danse et prolongement avec écriture de saynètes
  + Projet de Mme Besnier (CE2D) : emprunt de livres et visites de la bibliothèque.
  + Projet de Mme Binet (CM1B) : Bois-Colombes Ville baroque ; sensibilisation à la danse musique baroque. Avec intervention d’un professeur au TAC + visite d’un luthier + en attente confirmation : vision d’un spectacle au Centre de Musique Baroque de Versailles où ils iraient écouter un concert d'une chorale d'enfant.
* **Projet jardinage** 3CP et 4 CE2 : 1 matinée toutes les 3 semaines sur le thème « le jardin des sens ».
* **Délégués des élèves :**

Toutes les classes ont élu 1 délégué et 1 suppléant. Il sera organisé 3 réunions d’ici décembre pour travailler avec le directeur sur un règlement commun entre l’école et le centre de loisirs. Un compte-rendu sera fait pour chaque réunion. Le règlement sera voté pour être validé puis des réunions seront organisées pour s’assurer du suivi. 1ère réunion prévue pour les 18 titulaires : lundi 20/11/2017 après-midi.

* **Projet « Graine de goûteurs »** de M. Rat (CM1C) : travail autour de l’eau et sur le respect de l’environnement (en partenariat avec La Générale des Eaux/Suez) avec 2 interventions en classe et un concours.
* **Projets de classe** :
* Mme Krantz en **CM2A**: correspondance scolaire avec l’école Saint Exupéry pour un projet de classe commun sur Harry Potter via un travail en binôme et l’écriture autour du fantastique. Une rencontre est prévue fin janvier.
* Projet de Mme Lesgourgues en **CE1 A**: correspondance avec 2 personnes qui font le tour du monde. 1 correspondance par mois pour découvrir l’habitat dans les pays visités. Objectifs : s’ouvrir sur les autres cultures, les autres formes d’écoles, les moyens de communication et les différents moyens de transports. La communication se fera par différents moyens.
* Projet de Mme Ganne en **CM2C** : Projet « Défi d’ingénieur » en lien avec le musée des Arts et Métiers  sur les techniques de mesures. L’objectif est de construire un objet de mesure (masse, longueur et 3 ème unité à définir avec les élèves) et de découvrir le métier d’ingénieur.
* **Les autres projets de l’école possibles sur l’année:**
* Projet de Participation à la semaine de la presse et des médias et réalisation des revues de presse par niveau. Le Directeur souhaiterait faire intervenir des journalistes. Les CM1 et CM2 seront les plus sollicités ;
* Projet de travail sur le handicap : présentation du handisport avec participation des élèves.
* **Projet du troc du livre de l’association des parents d’élèves API** en lien avec les enseignants; La première édition aura lieu en décembre.

FIN DE LA SEANCE A 20H30